

MANUEL D'INSTALLATION

KITS PRÉPROGRAMMÉS

1 À 12 LOGEMENTS



VIT25M

100 services VIGIK

1500 clés

Mémoire de sauvegarde débrochable

1 clé "maître" rouge déjà programmée

SOMMAIRE

• PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION	P. 2
• IDENTIFICATION ET MISE EN ŒUVRE	P. 3
- Centrale et ses composants	
- Clé de proximité	
- Tête de lecture résidents / VIGIK	
- Protection	
- Options possibles	
- Alimentation / consommation	
• POSE / BRANCHEMENT	P. 4 et 5
Tête de lecture résidents / VIGIK	P. 4, étapes 1 à 5
Bornier de la centrale	P. 4, étape 6
Bornier de la tête de lecture	P. 4, étape 7
Branchement avec gâche à émission	P. 5, étape 8
Branchement avec gâche à rupture ou ventouses	P. 5, étape 8 bis
Alimentation	P. 5, étape 9
Centrale	P. 5, étape 10
• PROGRAMMATION PAR CLÉ MAÎTRE	P. 6 et 7
Programmation d'une clé "Résident"	P. 6, étapes 1 à 3
Suppression d'une ou plusieurs clés "Résident"	P. 6, étapes 1 à 4
Suppression de toutes les clés "Résident"	P. 6, étapes 1 à 3
Suppression de toutes les clés "Maître"	P. 7, étapes 1 à 4
Programmation d'une nouvelle clé "Maître"	P. 7, étapes 1 à 4
• PROGRAMMATION WWW.JEGEREMARESIDENCE.COM	P. 7 et 8
Programmation des badges	P. 7, étapes 1 à 4
Suppression d'un badge	P. 8, étapes 1 à 4
Ré-initialisation d'un badge	P. 8, étapes 1 à 3
• ESSAIS / RÉGLAGES	P. 9
Essais et mise à l'heure de la centrale	P. 9
Réglage de la temporisation d'ouverture de porte	P. 9, étapes 1 à 3
Programmation des services VIGIK	P. 9
Autodiagnostic de la centrale	P. 9, étapes 1 et 2
• PANNES – REMÈDES	P. 10
En cas de panne	P. 10
Remplacement de la mémoire	P. 10, étapes 1 et 3
• GARANTIE	P. 10

RÉFÉRENCES

Kit 1 logement : 16090001
Kit 2 logements : 16090002
Kit 3 logements : 16090003
Kit 4 logements : 16090004
Kit 5 logements : 16090005

Kit 6 logements : 16090006
Kit 8 logements : 16090008
Kit 10 logements : 16090010
Kit 12 logements : 16090012

PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION

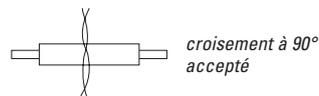
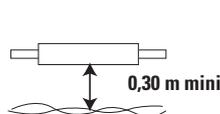
Lire attentivement les instructions contenues dans le présent document, car elles fournissent d'importantes indications pour le respect du label VIGIK, la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien.

RÉALISER L'INSTALLATION ET LES CONNEXIONS UNIQUEMENT HORS TENSION

Cet appareil est exclusivement destiné à l'utilisation pour laquelle il a été conçu, à savoir le système de contrôle d'accès Résidents / VIGIK.

- Il a été étudié conformément aux normes en vigueur. Toute autre utilisation doit être considérée comme étant inappropriée. Le Constructeur ne saurait être tenu pour responsable des éventuels dommages résultant d'utilisations inappropriées ou illégitimes.
- L'exécution de l'installation doit être conforme aux normes en vigueur. Tous les appareils constituant l'installation doivent être exclusivement destinés à l'utilisation pour laquelle ils ont été conçus.
- Après avoir retiré l'emballage, s'assurer que l'appareil soit intact.
- Les éléments d'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne devront jamais être laissés à la portée des enfants, car ils constituent des sources potentielles de danger.
- Prévoir, en amont des appareils, un interrupteur approprié de sectionnement et protection, avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Avant de brancher l'appareil, vérifier que les données indiquées sur la plaque d'identification correspondent bien à celles du secteur.
- Ne jamais obstruer les trous ou les fentes de ventilation ou de dispersion de la chaleur.
- Avant d'exécuter toute opération de nettoyage ou d'entretien, débrancher l'appareil de l'alimentation secteur, en mettant l'interrupteur de l'installation hors circuit. Ne pas utiliser de produits de nettoyage en spray.
- En cas de panne et/ou de dysfonctionnement de l'appareil, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur général, sans endommager ni trafiquer l'appareil.
- Pour toute réparation, contacter le service après-vente autorisé par le constructeur.
- Ne pas installer l'appareil dans des endroits exposés à la pluie ou à l'humidité. Dans ces cas, utiliser des boîtiers spécialement prévus à cet effet.
- Assurer une ventilation adéquate.

- Ne pas utiliser de rallonges pour le câble d'alimentation secteur.
- En cas d'infiltration de liquides ou de présence de corps étrangers dans l'appareil, s'adresser à un personnel qualifié pour les opérations de contrôle ou de réparation.
- Pour les réparations, utiliser exclusivement les pièces détachées fournies par le constructeur.
- L'installateur devra vérifier que les informations à l'attention de l'utilisateur soient présentes sur les appareils dérivés.
- Le non-respect des prescriptions ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil.
- ⚠ Le pictogramme de l'éclair avec une flèche à l'intérieur d'un triangle équilatéral signale la présence de tensions dangereuses. Ne pas ouvrir l'appareil.
- ⚠ Le pictogramme du point d'exclamation à l'intérieur d'un triangle équilatéral signale des composants critiques pour la sécurité ; n'utiliser que les composants fournis par le constructeur.
- Maintenir les câbles du contrôle d'accès à 30 cm minimum des câbles d'énergie, des appareils d'éclairage à fluorescence et à décharge d'antennes émettrices de radio.



- Le système ne fonctionne pas en cas de coupure secteur.
- Les câbles utilisés pour le raccordement des produits et autres périphériques doivent être installés conformément aux indications décrivant le niveau 2 (environnement protégé) de la norme NF 61000-4-4.

Conditions autorisant l'accès à un bâtiment équipé de VIGIK :

DANS LA CENTRALE :

- Le service doit être programmé
- Les tranches horaires liées à ce service doivent être valides
- Heure et date valides
- Le service doit être autorisé sur la porte concernée

DANS LA CLÉ :

- Le service doit être connu de la centrale
- La clé doit avoir été rechargée (la période de validité d'une clé VIGIK peut valoir 84 heures, mais dans le cas de la poste seulement 9 heures généralement)

Afin de simplifier la programmation et la mise en service de la centrale, nous avons préprogrammé les quatre principaux services utilisant les cartes d'accès VIGIK.

Cependant, les autorisations peuvent être modifiées ou supprimées à l'aide de cette notice.

LES SERVICES PRÉPROGRAMMÉS SONT :

- LA POSTE : service Universel (distribution du courrier par les facteurs)
- LA POSTE : autres services (distribution des prospectus par les facteurs)
- EDF GDF services
- FRANCE TELECOM
- Service d'urgence et service sécurité

Centrales série VIT25

NUMÉROS DE RÉFÉRENCIEMENT VIGIK : MODULE MS200512-01 / SERRURE PS200512-01

VIGIK est une marque déposée par LA POSTE

REMARQUE IMPORTANTE :

La tête de lecture doit être séparée d'au moins 2 mètres de la centrale VIGIK pour respecter la conformité au label VIGIK.

Tout installateur ou revendeur doit respecter la distance de 2 mètres entre la centrale et la serrure pour avoir une installation conforme au label VIGIK.

Informations sur le marquage CE

Conformément à la directive européenne R&TTE 99/5/CE et selon les normes harmonisées ETS 301 489 et ETS 300 330-2, ce produit est conforme aux normes CEM. La centrale répond, en outre, aux exigences de la norme EN 60 950 (2000) concernant la sécurité basse tension.

IDENTIFICATION

CENTRALE ET SES COMPOSANTS



1 x centrale résidents / VIGIK série VIT25



1 x mémoire débrochable avec son n° de serrure



1 x badge maître



1 x carte reportant le numéro de serrure

CLÉ DE PROXIMITÉ



3 x clés MEMOPROX* par logement :
Noire, verte, bleue

TÊTE DE LECTURE RÉSIDENTS / VIGIK



1 x tête de lecture résidents / VIGIK
réf. T25VK2



1 x écrou de serrage

PROTECTION



1 x varistance de protection pour gâche ou
ventouse fonctionnant sous 12 Vcc

OPTIONS POSSIBLES



Gâche saillie : Réf. 6080/1
ou gâche encastrée : Réf. 6200A



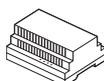
Ventouse saillie : Réf. VS300
ou gâche inverse : Réf. 6200NI



Bouton poussoir de sortie : Réf. BAE/OF



Alimentation centrale + gâche à émission 12 V :
Réf. 9000/230



Alimentation centrale + gâche à rupture
ou ventouses : Réf. AL12/3A



Clé résident supplémentaire noire :
Réf. MÉMOPROX (existe en différentes couleurs)



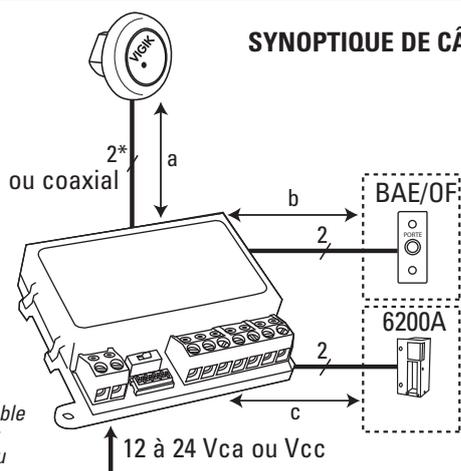
Encodeur Light USB : Réf. 18970003



Pupitre de programmation portable pour le
paramétrage de la date, l'heure et les services Vigik
Réf: CLAI/PROX

MISE EN ŒUVRE

SYNOPTIQUE DE CÂBLAGE



Distance Maxi	de 2 à 15 m	de 15 à 30 m
a	câble SYT1 1 paire 5/10° (0,75 mm ²) avec écran	câble coax 50 ohms de type RG58 C/U
b	8/10° (0,75 mm ²)	
c	8/10° (0,75 mm ²)	

ALIMENTATION / CONSOMMATION

- 10 Vdc/ 70mA - 24 Vdc / 35 mA
- Consommation : 200 mA en pointe (hors système de fermeture)
- Relais : 2A max. en 40 Vcc/ 5A max. en 30 Vcc/ 5A max. en 40 Vcc

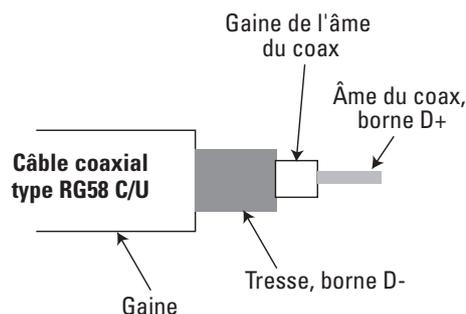
NOTE IMPORTANTE

Le pouvoir de coupure maximum du contact du relais de la centrale est de 1A sous 30 Vcc ou 5A sous 24 Vca.

Pour des courants supérieurs, utilisez un relais interface 1801/12 entre la centrale et la gâche ou la ventouse.

⚠ Ne jamais ôter la pile en cas d'absence d'alimentation : perte de la date et de l'heure de la centrale entraînant la mise en défaut des services VIGIK.

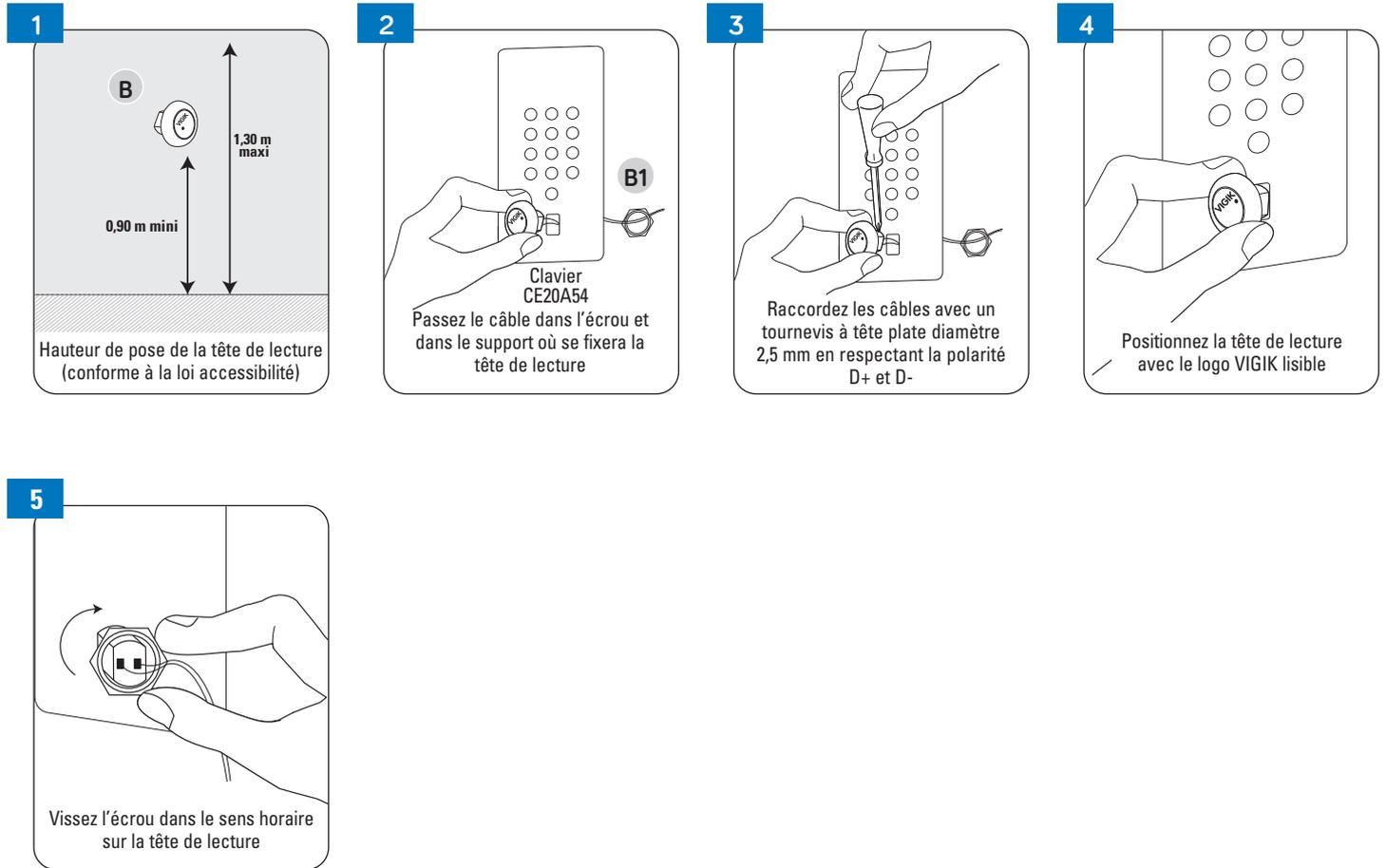
CÂBLAGE EN COAXIAL DE LA TÊTE DE LECTURE



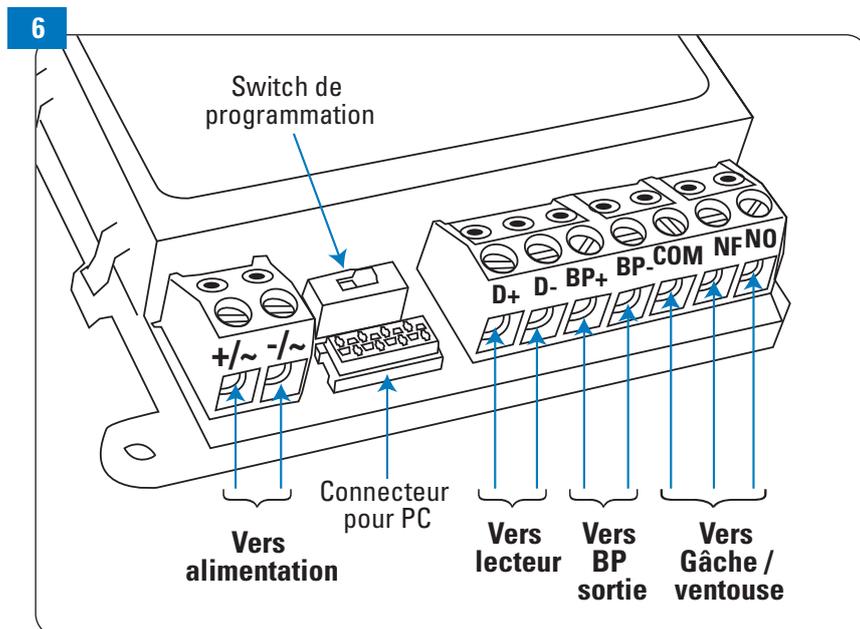
* L'âme du câble coax doit impérativement être raccordé à la borne D+ de la tête de lecture et la tresse (partie externe) à la borne D-

POSE - BRANCHEMENT

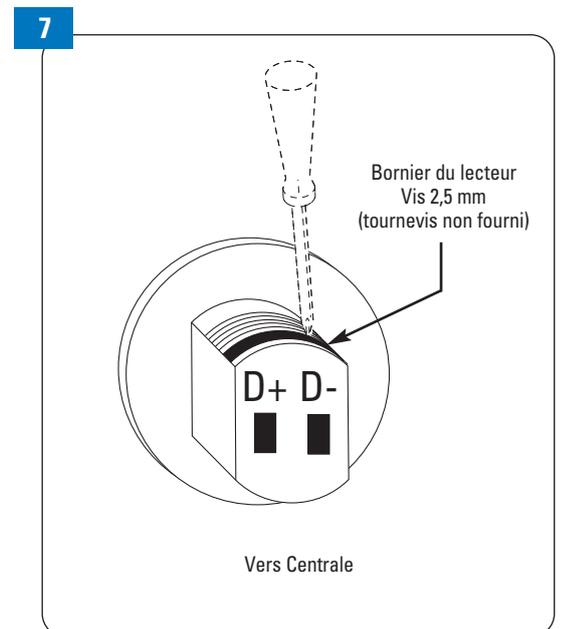
TÊTE DE LECTURE RÉSIDENTS / VIGIK



BORNIER DE LA CENTRALE



BORNIER DE LA TÊTE DE LECTURE

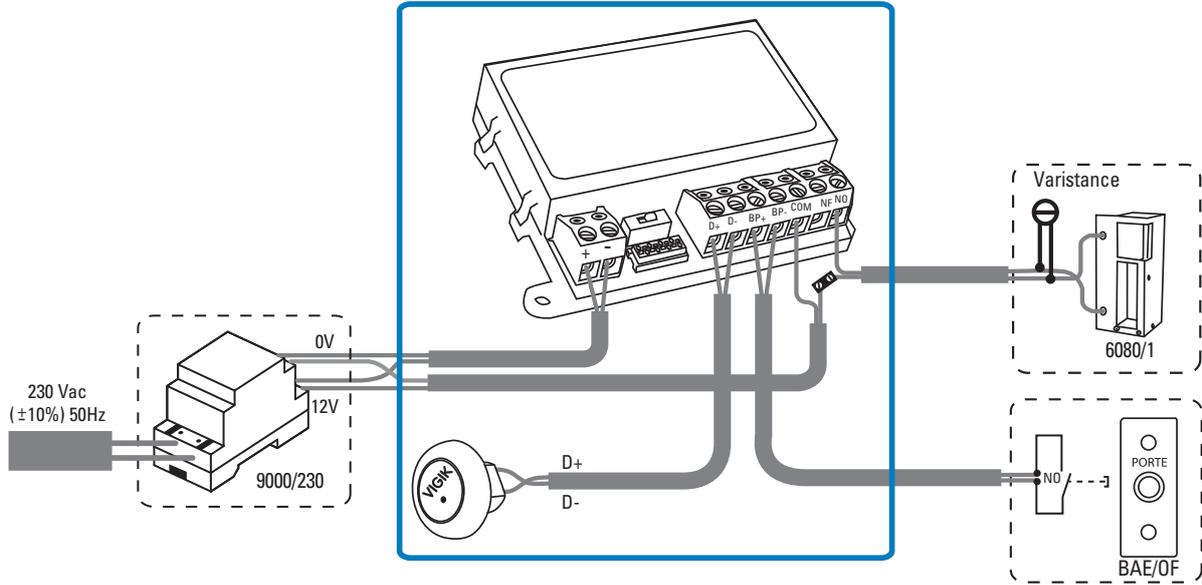


POSE - BRANCHEMENT

BRANCHEMENT AVEC GÂCHE À ÉMISSION

(Si la gâche utilisée nécessite une alimentation autre que 12 Vca, reportez-vous à la note page 2)

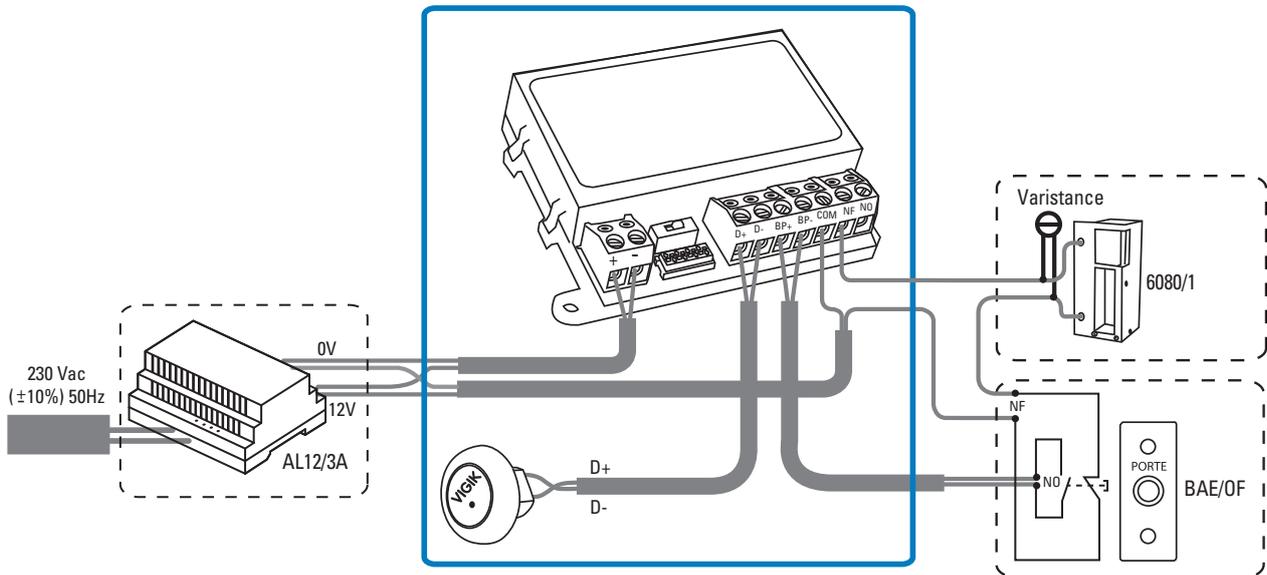
8



BRANCHEMENT AVEC GÂCHE À RUPTURE OU VENTOUSES

(Si la gâche ou la ventouse consomme plus que 1A, reportez-vous à la note page 2)

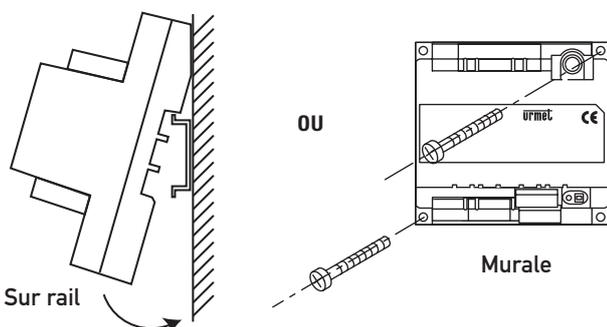
8 bis



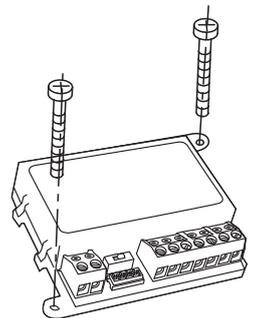
FIXATION

9 Alimentation

9000/230 OU AL12/3A



10 Centrale



PROGRAMMATION PAR CLÉ MAÎTRE

PROGRAMMATION D'UNE CLÉ "RÉSIDENT". (1000 Clés maxi)

La centrale est livrée dans le kit avec un ensemble de badges préprogrammés.

Ceux-ci sont répartis en sachet de 3 badges pour pouvoir facilement être distribués dans les appartements.

Si un ou plusieurs badges devaient être ajoutés, merci de suivre la procédure suivante.

1

Présentez une clé "Maître" pendant 5 secondes jusqu'à ce que la led passe au rouge

NOTA : une clé peut être programmée sur un nombre illimité de centrales

2

Passez tour à tour les clés "Résidents" à programmer. Au passage de chaque nouvelle clé, la tête de lecture clignote vert. Attendre qu'il repasse au rouge

3

Présentez à nouveau la clé "Maître" pour sortir de la programmation. Le voyant de la tête de lecture s'éteint

SUPPRESSION D'UNE OU PLUSIEURS CLÉS "RÉSIDENT"

1

Présentez une clé "Maître" pendant 5 secondes jusqu'à ce que la led passe au rouge

2

Présentez la clé à supprimer "Résident" jusqu'à ce que la led passe au vert fixe (8s. environ)

3

Otez la clé à supprimer puis présentez le suivant et ainsi de suite

4

Présentez à nouveau la clé "Maître" pour terminer la programmation

N.B. : Si vous n'êtes pas en possession du badge à supprimer, il vous faudra impérativement utiliser un pupitre nomade de programmation (réf. CLAI/PROX) qui vous permettra d'annuler la clé en saisissant son numéro.

SUPPRESSION DE TOUTES LES CLÉS "RÉSIDENT"

1

Positionnez le switch sur "1"

2

Appuyez sur le bouton de sortie jusqu'à ce que le voyant de la centrale passe de rouge fixe à rouge clignotant (Si vous n'avez pas de BP de sortie, shuntez les bornes BP+ / BP- de la centrale)

3

Positionnez le switch sur "ON"

SUPPRESSION DE TOUTES LES CLÉS "MAÎTRE"

1

Coupez l'alimentation

2

Positionnez le switch sur "1"

3

Réalimentez la centrale. Attendez 3 secondes que le voyant du lecteur s'allume rouge fixe

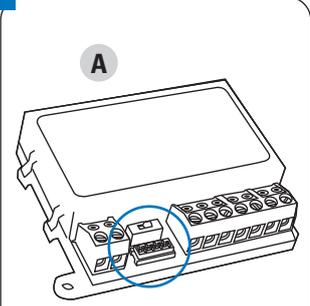
4

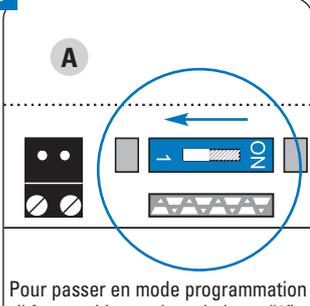
Positionnez le switch sur "ON"

PROGRAMMATION PAR CLÉ MAÎTRE

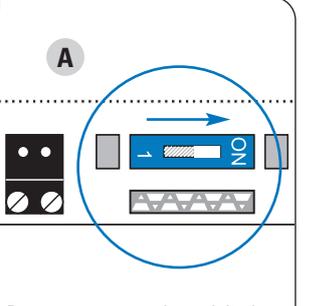
PROGRAMMATION D'UNE NOUVELLE CLÉ "MAÎTRE"

(Une clé "Maître" permet de programmer les clés résidents. Nombre de clés "Maître" maximum programmables : 10).

- 

Identifiez le switch sur la centrale, mettre la centrale sous tension
- 

Pour passer en mode programmation il faut positionner le switch sur "1", le voyant de la tête de lecture passe au rouge fixe
- 

Passez une clé non programmée. La led de la tête de lecture passe de rouge fixe à vert, puis repasse au rouge fixe. (10 clés maximum peuvent être programmées)
- 

Pour passer en mode exploitation positionnez le switch sur "ON"

PROGRAMMATION PAR WWW.JEGEREMARESIDENCE.COM

En cas de chantier difficilement accessible (site lointain, emploi du temps chargé,...) il vous est possible de rajouter des badges via le site JEGEREMARESIDENCE.COM.

Entièrement gratuit, ce site vous permet d'encoder vos badges supplémentaires chez vous, sans avoir à mettre la VIT25M sous tension ou à présenter de badges maître.

ATTENTION : SEULS LES NOUVEAUX BADGES AJOUTÉS AU KIT SERONT VISIBLES SUR JEGEREMARESIDENCE.COM

ATTENTION : UN BADGE PROGRAMMÉ SUR JEGEREMARESIDENCE.COM NE PEUT PAS ÊTRE REPROGRAMMÉ PAR BADGE MAÎTRE. LA SEULE SOLUTION EST DE RÉINITIALISER LE BADGE SOUS JEGEREMARESIDENCE.COM

MATERIEL NECESSAIRE POUR POUVOIR UTILISER JEGEREMARESIDENCE.COM

La programmation sous JEGEREMARESIDENCE.COM s'effectue à travers un encodeur qui va vous permettre de gérer les badges sur votre PC. JEGEREMARESIDENCE.COM est un logiciel en ligne accessible uniquement depuis Internet. Ainsi, vous disposez d'une vraie garantie sur la sécurisation et la pérennité de vos données.

Pour programmer sous JEGEREMARESIDENCE.COM, il faut donc :

- Un PC connecté à Internet
- Un encodeur référence 18970003

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

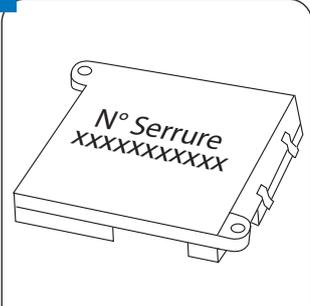
Chaque centrale à un numéro de serrure unique. Ce numéro est indiqué au dos de la centrale et également sur la mémoire débrochable de la centrale.

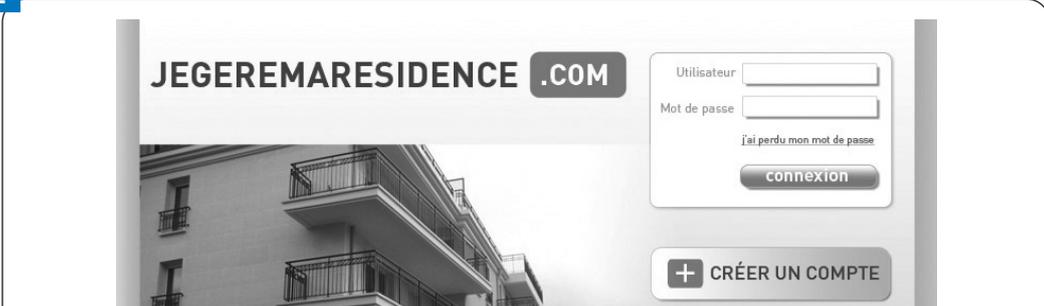
- On installe la(les) centrales sur la résidence et on note les numéros de serrure des centrales.
- Sur le logiciel internet, on programme les badges avec l'encodeur référence : 18970003, le numéro des centrales est inscrit dans les badges.

On peut ainsi programmer un nouveau badge sur le logiciel et le donner ou l'envoyer au résident sans se déplacer sur la centrale pour le programmer.

Internet vous permet ainsi de ne pas installer de logiciel, de profiter d'une gestion simple et rapide et d'être toujours accessible.

PROGRAMMATION DES BADGES

- 

Au dos de chaque centrale, relevez le numéro de serrure
- 

Allez sur le site www.jegeremaresidence.com et créez un compte (accès gratuit)

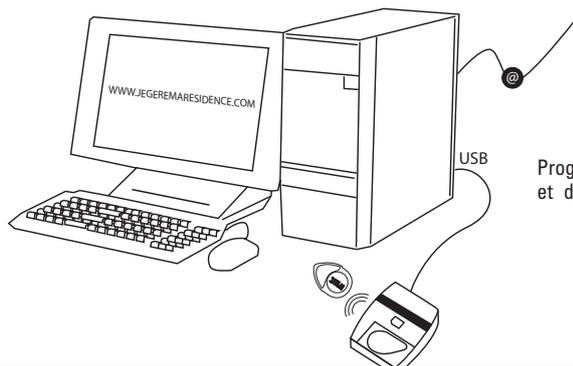
PROGRAMMATION PAR WWW.JEGEREMARESIDENCE.COM

3



Créez une résidence en allant sur l'onglet et suivez les étapes.

4



Programmez les badges sur l'encodeur et distribuez les badges aux résidents.

N.B. : Pour plus de détail sur le fonctionnement de JEGEREMARESIDENCE.COM merci de vous reporter à la notice disponible sur le site.

SUPPRESSION D'UN BADGE

1



Pour supprimer un badge, allez dans le menu « modification des résidents », sélectionnez la résidence, l'appartement et le badge

2



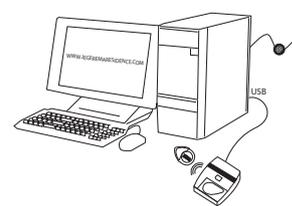
Possibilité 1
Supprimer le badge par l'icône « poubelle »

3



La mise à jour de la centrale se fera par le passage d'un prochain badge programmé ou par le passage d'un badge de transfert.

4



Possibilité 2
Réencoder une nouvelle clé à la place de la clé perdue.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES CENTRALES AVEC LE LOGICIEL : JEGEREMARESIDENCE.COM

- Gestion des centrales VIT25M et VIT25M3 (clés / autorisations)
- Capacité : 5000 badges / centrale (5000 badges autorisés et interdits : black-list)
- Nombre de portes autorisées par clé : 50.
- Gestion des clés par appartements pour un meilleur repérage.
- Recherche de clés par un menu multi-critères.
- Programmation des clés sur encodeur à « la volée ».
- Modification des paramètres des centrales : Temporisation de la porte, horaire en accès libre.
- Nombre de profils d'utilisateurs illimité, modifiable sur mesure.
- Et bien d'autres fonctionnalités !!

RÉ-INITIALISATION D'UN BADGE

Un badge programmé sous JEGEREMARESIDENCE.COM doit impérativement être ré-initialisé sur le logiciel pour pouvoir être reprogrammé par badge maître

1



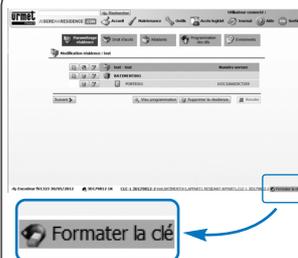
Connectez-vous sur www.jegeremaresidence.com

2



Posez le badge programmé sur l'encodeur

3



Le badge est reconnue. Il apparaît en bas de la page. Cliquez sur le bouton «Formater la clé» pour le réinitialiser

ESSAIS : AFIN DE VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE

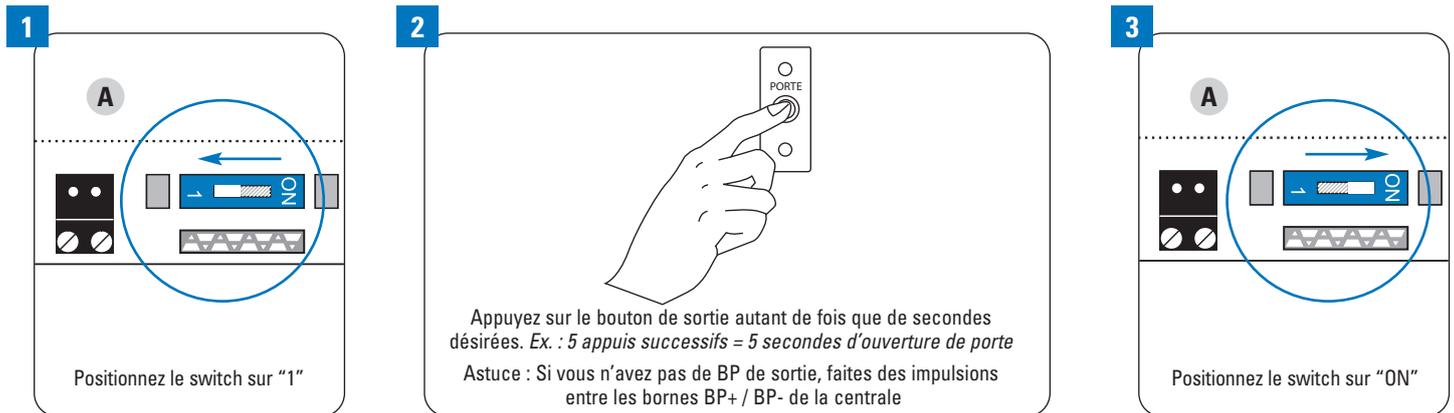
Passez la clé rouge « Maître » programmée d'usine sur la tête de lecture : La porte s'ouvre

MISE À L'HEURE DE LA CENTRALE

Sur votre centrale, la date et l'heure sont déjà programmées. Cependant, nous vous conseillons de vérifier ces paramètres afin que les services VIGIK* correspondent aux dates et horaires avec exactitude.

Nous vous conseillons pour cette manipulation le terminal portable URMET réf : CLAI/PROX

RÉGLAGE DE LA TEMPORISATION D'OUVERTURE DE PORTE

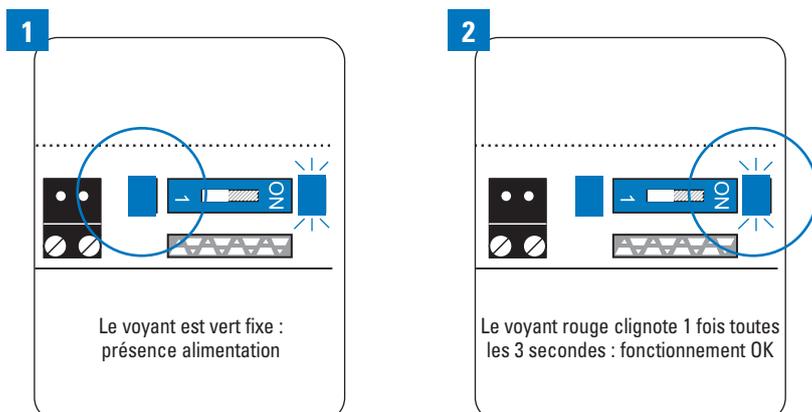


PROGRAMMATION DES SERVICES VIGIK

Sur votre centrale, les services VIGIK* détaillés précédemment sont autorisés 24H/24H, hormis le service "LA POSTE autres services" autorisé de 4h à 23h.

Il est possible d'ajouter, modifier ou supprimer des services par PC via le logiciel VITSOFT intégré au CD Réf. MEMSOFT et le cordon Réf. COR/VIT25 ou le terminal URMET Réf : CLAI/PROX.

AUTODIAGNOSTIC DE LA CENTRALE



A faire signer au client final au plus tard lors de la conclusion de la vente.

Conserver cette copie et la tenir à la disposition de l'Association VIGIK® pendant une durée de 10 ans.



Note d'information complémentaire au Règlement Général VIGIK® à destination des acquéreurs de systèmes VIGIK®

Le système VIGIK® permet l'accès contrôlé des sociétés (prestataires ou opérateurs de service) aux parties communes des immeubles. Le système ne régit pas l'accès des résidents mais certains lecteurs marqués VIGIK® peuvent intégrer une application de contrôle d'accès utilisant des badges résidents.

L'accès VIGIK® s'effectue via un badge sans contact dont la durée de fonctionnement est limitée au maximum à 84 heures. Ce badge est géré directement par le prestataire ou l'opérateur de services.

Le gestionnaire d'immeuble (propriétaire unique, syndic de copropriété, conseil syndical de copropriété, bailleur social ...), via la centrale de contrôle d'accès (partie électronique de la serrure permettant de la configurer / d'en faire le réglage), gère les services correspondants aux sociétés autorisées à pénétrer dans l'immeuble.

Deux modes de fonctionnement du système existent :

Mode standard (dans le cas où le propriétaire du service VIGIK a fait l'acquisition d'un service pour le prestataire concerné ou que le prestataire a fait lui-même l'acquisition du service)

Le gestionnaire d'immeuble ajoute lui-même les services qu'il souhaite utiliser dans ses centrales de contrôle d'accès VIGIK® afin d'autoriser des prestataires ou opérateurs de services ciblés à entrer (ascensoriste, plombier, par exemple).

Mode préinstallé en usine (code service dit natif actif)

Certains opérateurs, du fait notamment de leur mission de service public et de leur besoin d'exercer leur activité sur l'ensemble du territoire, sont titulaires d'un code service natif ; d'autres prestataires en sont bénéficiaires.

Dans les deux cas, le prestataire ou opérateur de services doit disposer du matériel (bornes de rechargement) et du/des logiciel(s) approprié(s) pour effectuer toutes les 84 heures le rechargement des droits d'accès sur les badges VIGIK® de ses personnels ou agents utilisateurs desdits badges.

ASSOCIATION VIGIK

Association régie par la Loi de 1901

Siège social 18 rue Pasquier • 75008 Paris - Bureaux et Correspondance c/o CERTEX • 31 rue du Rocher • 75008 Paris
SIRET 523.542.090.00015

Tél : 01 42 93 56 10 – Fax : 01 45 22 33 55 • Courriel : contact.support@vigik.com

A faire signer au client final au plus tard lors de la conclusion de la vente.

Conserver cette copie et la tenir à la disposition de l'Association VIGIK® pendant une durée de 10 ans.



Ces services sont :

Code hexa	Nom du code	Entreprises concernées
(000007AA)	Poste Service Universel	LA POSTE et les opérateurs de distribution en boîtes aux lettres adhérents de l'Association ADBAL, ainsi que les services postaux agréés par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ayant fait une demande d'accès à un code service natif à la Poste et ayant accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par La Poste.
(000007AB)	Poste Autres services	Les porteurs de presse payante adressée.
(000007AC)	EDF-GDF	ENEDIS, GRDF Entreprises Locales de Distribution (ELD) d'Électricité ou de Gaz Naturel.
(000007AD)	FRANCE TELECOM	ORANGE
(000007B5)	Service Urgence	Pour les centrales installées après 2010, les services publics d'urgence pouvant être appelés à intervenir à tout moment dans l'immeuble afin de sauvegarder l'intégrité physique des personnes, et ayant - à cette fin - besoin d'un moyen d'accès permanent, dès lors que ces services ont préalablement fait une demande d'accès à un code service natif à l'Association VIGIK® et qu'ils ont accepté les conditions d'octroi et d'utilisation d'un tel code prescrites par l'Association VIGIK®.
(000007B6)	Service Sécurité	Pour les centrales installées après 2010, les services publics de sécurité agissant sur décision de justice et sous contrôle d'un juge.

Les horaires d'accès permis par ces codes préinstallés sont :

- Poste Service Universel (000007AA) : Du lundi au samedi de 04h00 à 23h00.
- Poste Autres services (000007AB) : Tous les jours de 04h00 à 23h00.
- EDF-GDF (000007AC) : Tous les jours de 00h00 à 24h00.
- FRANCE TELECOM (000007AD) : Tous les jours de 00h00 à 24h00.
- Service Urgence (000007B5) : Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾.
- Service Sécurité (000007B6) : Tous les jours de 00h00 à 24h00 ⁽¹⁾.

(1) Certaines centrales installées, notamment avant 2010, peuvent ne pas avoir les services « sécurité » et « urgence ». Dans ce cas, une mise à jour de ces services est vivement conseillée. Les cartes services correspondantes peuvent être obtenues en formulant la demande auprès de l'Association VIGIK®.

La liste à jour des prestataires ou opérateurs de service utilisant les services natifs actifs est disponible sur le site de l'Association VIGIK® (www.vigik.com).

Urmet France Pascal Perrin Directeur Opérationnel Juin 2020 	<i>Client final</i> Date Signature Tampon	<i>Installateur</i> Date Signature Tampon
---	--	--

ASSOCIATION VIGIK

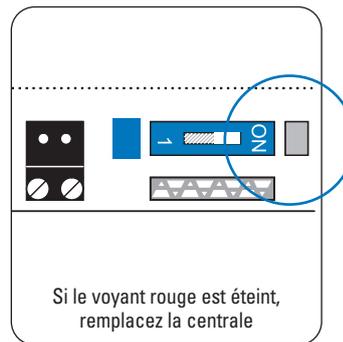
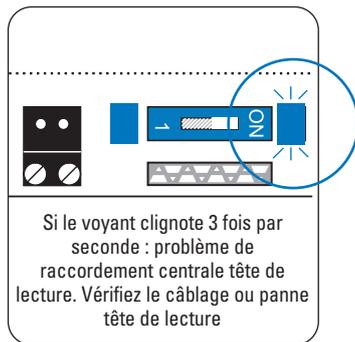
Association régie par la Loi de 1901

Siège social 18 rue Pasquier • 75008 Paris - Bureaux et Correspondance c/o CERTEX • 31 rue du Rocher • 75008 Paris
SIRET 523.542.090.00015

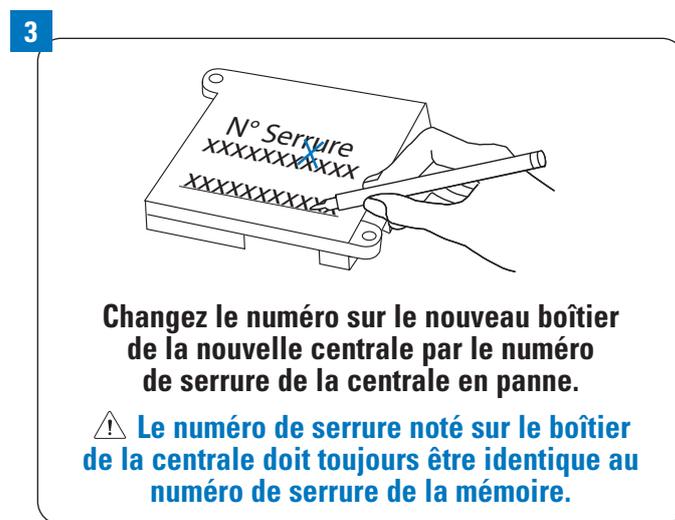
Tél : 01 42 93 56 10 – Fax : 01 45 22 33 55 • Courriel : contact.support@vigik.com

PANNES - REMÈDES

EN CAS DE PANNE



REPLACEMENT D'UNE CENTRALE



POUR UN AUTRE CAS

Contactez le service après-vente.

Ligne Assistance Technique

N° Indigo 0 825 890 830

Fax : 01 55 85 84 39

0,15 € TTC / MN

GARANTIE

Nos matériels sont garantis vingt quatre mois, à dater de la facture. La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation en nos ateliers du produit reconnu défectueux. L'envoi du matériel s'effectue franco dans les deux sens. La garantie s'annule si le matériel a été réparé sans notre accord.

La garantie du produit ne couvre pas les défauts découlant de l'utilisation inadéquate ou abusive du produit, d'un accident, d'un acte de négligence, d'une mauvaise manipulation, de produits mal entretenus, d'environnement inadéquat ou de l'usure due à l'usage normal.

Les distances (en particulier de lecture) indiquées dans la documentation se réfèrent à des essais effectués dans des milieux idéaux (essais laboratoire), par conséquent, elles sont considérées comme des données maximum indicatives en conditions optimales d'utilisations.

URMET FRANCE ne saurait être responsable des données techniques, ni être responsable des pertes ou dommages, indirects, spéciaux, conséquents ou fortuits (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, d'économies ou de données) découlant de quelque manière de l'utilisation des produits.

Dans tous les cas, les transils doivent être câblés. En cas de non respect de cette règle la garantie pourra être remise en cause en cas de panne de la centrale.

Ligne Assistance Technique

0 825 890 830

Service 0,15 € / min
+ prix appel

Fax : 01 55 85 84 39

URMET FRANCE
94 rue de la Belle Étoile • ZAC PARIS NORD 2
95700 Roissy-En-France
Tél. : 01 55 85 84 00 • Fax : 01 41 84 68 28
E-mail : info@urmet.fr
www.urmet.fr

urmet
FRANCE